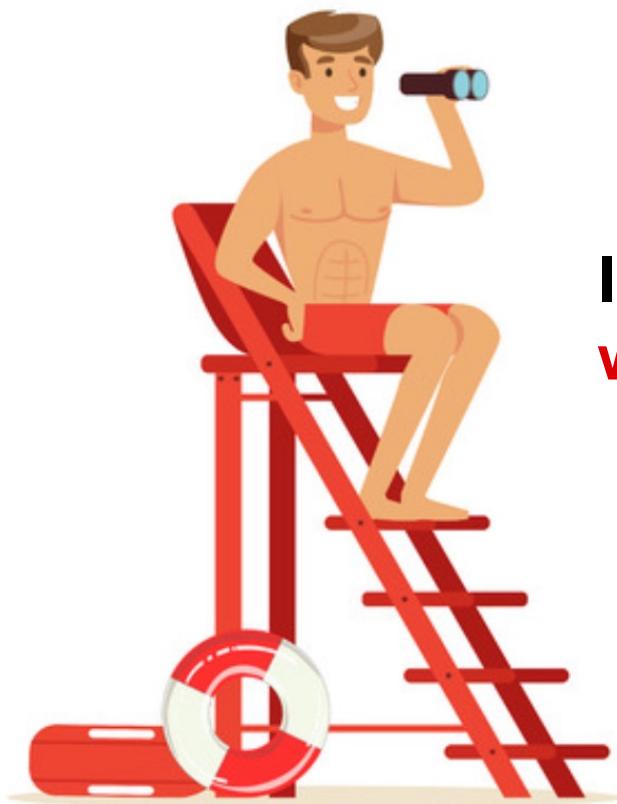




FORMATION BNSSA



Informations et dossier d'inscription :
www.sudouestsecourisme.com



La FNMNS s'est toujours engagée à respecter et à faire respecter les règles en matière de formation initiale et de maintien des acquis des Brevets Nationaux de Sécurité et Sauvetage Aquatique.

Nous sommes dotés d'un **référentiel interne de formation** qui a été établi pour cibler au mieux les connaissances et compétences techniques nécessaires pour exercer les missions du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique.



A l'issue de sa formation BNSSA, le candidat doit être capable d'encadrer une activité de surveillance de sauvetage en :

- Situait son rôle et sa mission ;
- Mettant en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser ;
- Respectant le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission ;
- Situait les rôles des différents acteurs du secours intervenants dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique ;
- Evaluant les risques spécifiques au milieu aquatique ;
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées ;
- Identifiant les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées ;
- Adoptant une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique.

Déroulement pédagogique de nos formations BNSSA

Discipline :

Formation aquatique en piscine et milieu naturel.

Scenario pédagogique :

Référentiel interne de formation établi par l'équipe pédagogique de la FNMNS
Entraînements et perfectionnement établis par l'équipe pédagogique BNSSA du
Centre départemental de la FNMNS des Landes.

Durée :

- 39h ou 49h pour les formations initiales BNSSA ;
- 6 h pour la Formation Continue BNSSA ;
- La formation est adaptée et dépendante des besoins du candidat pour les séances de préparation et d'entretien.

Organisation :

- Un responsable pédagogique et un formateur pour 12 candidats maximum ;
- Deux lignes d'eau quelle que soit la nature de la séance ;
- Une salle de cours sur les formations initiales BNSSA avec une capacité d'accueil pour 13 personnes ;
- Matériel spécifique à l'activité (Mannequins de sauvetage et de secourisme, sacs de secours complet, matériels d'immobilisation, livrets BNSSA, sifflets, lycras).

En fonction du nombre, du niveau des stagiaires, la durée de chaque formation peut être soit augmentée, soit diminuée,

Les techniques pédagogiques ou d'animation, les matériels et les documentations peuvent être adaptés par les formateurs.

Déroulement pédagogique de nos formations BNSSA

Qualification de l'équipe pédagogique :

- Deux formateurs titulaires de la PAE FPSE (Formateurs aux premiers secours en équipe) et du titre de MNS (Maître-nageur-sauveteur).
- Un formateur titulaire de la PAE FSAMN (Formateur au sauvetage aquatique en milieu naturel)
- Un médecin.

Évaluations Certificative :

Oui - Examen Final

Délivrance d'une attestation :

- Une attestation de réussite est délivrée par le CDF 40 (Sud-Ouest Secourisme) aux candidats qui ont réussi les épreuves du BNSSA
- Le siège national de la FNMNS délivre par la suite les diplômes (si le candidat est majeur ou émancipé).
- Les attestations de formations continues BNSSA sont délivrées par le CDF 40.

FORMATIONS INITIALES BNSSA

La formation sur 7 jours (+ examen une semaine après la formation) à l'attention du **grand public**, à condition de valider les tests d'entrée en formation.

Contenu BNSSA :

Formation de 49h :

- 3h Risques aquatiques
- 20h Réglementation (sources du droit/ organisation du sauvetage/ organisation sécurité/activités nautiques/ météo et Hygiène)
- 20h Formation sauvetage (techniques de sauvetage et préparation aux épreuves)
- 6h Professionnalisation (mise en situation, surveillance et techniques de prévention)

+ 3h Examen

La formation sur 4 jours (+ examen le 5ème jour) à l'attention prioritairement des sportifs de haut-niveau (SHN), stagiaires en formation fédérale et licenciés FFN validant les tests d'entrée en formation.

Contenu BNSSA :

Formation de 39h (dont 7h FOAD) :

- 3h Risques aquatiques
- 20h Réglementation (sources du droit/ organisation du sauvetage/ organisation sécurité/activités nautiques/ météo et Hygiène)
- 10h Formation sauvetage (techniques de sauvetage et préparation aux épreuves)
- 6h Professionnalisation (mise en situation, surveillance et techniques de prévention)

+ 3h Examen

Encadrement

La formation BNSSA est assurée par deux formateurs (DEJEPS / BF5 Natation course / Formateurs de formateurs en secourisme).

Prérequis :

- **Etre reconnu(e) apte médicalement (certificat médical prévu par l'arrêté du 26 juin 1991)**
- **Titulaire du PSE1**
- **Avoir 17 ans minimum le jour de l'examen**
- **Matériel BNSSA (Palmes, masque, Tuba / Short, T-shirt)**
- **Niveau en natation validant les TESTS préalables d'entrée en formation**

POUR INFO : pour les personnes désireuses de travailler sur la côte Atlantique, le PSE 2 est obligatoire.

Tests à l'entrée en formation :

Attestation sur l'honneur du MNS (en pièce jointe, à retourner avec dossier d'inscription)

BNSSA (4 jours)

Etre capable de réaliser un :

- 200 NL palmes en moins de **2mn45**
- 100 (25 NL / 25 apnée → distance minimale requise de 12,5m)
- Remorquage sur 25m (sans mannequin) en rétropédalage ou ciseau de brasse

BNSSA (7 jours)

Etre capable de réaliser un :

- 200 NL palmes en moins de **3mn15**
- 100 (25 NL / 25 apnée → distance minimale requise de 12,5m)
- Remorquage sur 25m (sans mannequin) en rétropédalage ou ciseau de brasse

Dates du BNSSA initiale

Formation sur 7 jours → Piscine Aquae, 3 rue Joseph de Laurens 40100 Dax :

- Vacances de la Toussaint : formation initiale **du 28 octobre au 3 novembre 2024** ;
→ Examen le 10 novembre 2024.
- Vacances d'hiver : formation initiale **du 3 au 9 mars 2025** ;
→ Examen le 16 mars 2025.
- Vacances de Pâques : formation initiale **du 28 avril au 4 mai 2025** ;
→ Examen le 11 et le 18 mai 2025.

Formation sur 4 jours → Piscine Aquae, 3 rue Joseph de Laurens 40100 Dax :

- Vacances de Pâques : formation initiale **du 21 au 24 avril 2025** ;
→ Examen le 25 avril 2025.

Horaires de formation :

Formation sur 7 jours :

Du lundi au samedi

Entraînements piscine : 8h30-10h30 ; 14h-16h

Cours de réglementation en salle : 11h-13h ; 16h30-18h

Dimanche

Entraînement piscine : 8h15-10h15

Bilan de fin de formation : 10h45-12h45

Formation sur 4 jours :

Du lundi au jeudi

Entraînements piscine : 8h30-10h30 ; 14h-16h

Cours de réglementation en salle : 11h-13h ; 16h30-18h30

 **Dates du PSE1** (prérequis BNSSA) :

Formations organisées à **Seignosse au Centre sportif Maurice Ravaille**.

- Formation PSE1 du 23 au 27 septembre 2024 ;
- Formation PSE1 du 21 au 25 octobre 2024 ;
- Formation PSE1 du 24 au 28 février 2025 ;
- Formation PSE1 les 22-23 mars et 28-29-30 mars 2025 ;
- Formation PSE1 du 21 au 25 avril 2025 ;

 **Dates du PSE2**

Formations organisées sur **Seignosse au Centre sportif Maurice Ravaille**.

- Formation PSE2 du 28 au 31 octobre 2024 ;
- Formation PSE2 du 3 au 6 mars 2025 ;
- Formation PSE2 du 8 au 11 mai 2025 ;

 **TARIFS**

Formation BNSSA initiale (seul) : 390€ + (30 euros adhésion FNMNS)

Ce coût comprend :

- Les entraînements aquatiques,
- La préparation à l'épreuve de réglementation,
- La présentation à l'examen,
- Le certificat de compétence « BNSSA » remis à la suite de l'examen
- Le livret BNSSA (envoyé à votre domicile avant la formation)
- Une protection faciale en porte clef pour la pratique du bouche-à-bouche en toute sécurité,
- Un sifflet,
- Un bonnet SUD OUEST SECOURISME.

Formation BNSSA initiale + PSE1 : 615€

Ce coût comprend en plus :

- Le certificat de compétence « PSE 1 » remis en fin de formation,
- Un mémento « PSE 1 » résumant la formation.

Formation BNSSA initiale + PSE1 + PSE2 : 830€

Ce coût comprend également :

- Le certificat de compétence « PSE 2 » remis en fin de formation,
- Un mémento « PSE 2 » résumant la formation.

FINANCEMENTS

→ Voici quelques propositions afin de vous aider à financer votre BNSSA ou votre SSA Littoral ou eaux intérieures (n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mission locale)

- **La Nouvelle Aquitaine** encourage la prise d'autonomie et l'engagement des jeunes, dans le cadre de l'égalité des chances et propose une aide financière pour leur formation.

- 150 € pour un BNSSA piscine ;

- 400 € pour un BNSSA milieux naturels (parcours complet).

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/economie-et-emploi/aides-aux-brevets-bafa-bafd-bnssa>

Téléphone : 05 49 55 76 72

- **Le département des Landes** octroie une aide de 200€ à tous les jeunes de 17 à 30 ans inscrits au BNSSA et résidant dans les Landes.

<https://www.land.es.fr/actualites/une-aide-au-brevet-national-securite-et-sauvetage-aquatique>

Téléphone : 05 58 05 40 40

- **La commune de SEIGNOSSE** propose une aide financière de 500 € afin d'obtenir le BNSSA pour toutes les jeunes de la MACS jusqu'à 25 ans.

Pour tous renseignements, veuillez contacter l'espace jeune de SEIGNOSSE.

Mail : espacejeunes@seignosse.fr

Téléphone : 06.71.61.84.68

→ Les formations PSE1 / PSE2 sont éligibles au CPF

MON
COMPTE
FORMATION



FORMATION CONTINUE BNSSA

Formation à l'attention des personnes souhaitant maintenir leurs compétences BNSSA.

Et aux personnes voulant remettre leur diplôme à jour afin de renouer avec le métier de sauveteur aquatique.

Prérequis

- Avoir le BNSSA ;
- Avoir fait sa formation continue annuelle en secourisme de son PSE 1 ou PSE 2 en cours de validité → voir dates sur notre site www.sudouestsecourisme.com;
- Etre reconnu apte médicalement.

Contenu FC BNSSA*

La formation continue (recyclage) du BNSSA n'est concerné que par l'épreuve 1 et 3 de l'examen BNSSA

3 entraînements de 2h : sauvetage aquatique

L'entraînement est basé sur les épreuves de l'examen du BNSSA et sur diverses techniques comme :

- Approche du noyé
- Prises de dégagement
- Maintien de la victime
- Remorquage
- Sortie de l'eau

+ 2h Examen

**** Possibilité d'augmenter le nombre d'entraînement en intégrant les séances de préparation.***

POUR INFO : pour les personnes désireuses de travailler sur la côte Atlantique, le PSE 2 est obligatoire.



DATES

- Vacances de la Toussaint : 3 entraînements de 2h à choisir **du 29 octobre au 3 novembre 2024**
→ examen 10 novembre
- Vacances d'hiver : 3 entraînements de 2h à choisir **du 4 au 9 mars 2025**
→ examen 16 mars
- Vacances de Pâques : 3 entraînements de 2h à choisir **du 29 avril au 4 mai 2025**
→ examen 11 mai

Horaire : 8h30-10h30 ou 14h-16h

Adresse : Piscine Aquae, 3 rue Joseph de Laurens 40100 Dax

TARIFS

FC BNSSA : 130 € (comprenant 3 entraînements et 1 présentation à l'examen)

FC BNSSA + FC PSE : 195 €

 **MATERIEL BNSSA**

L'association **SUD OUEST SECOURISME** vous invite à vous tourner vers **DECATHLON** pour votre équipement BNSSA. Voici le détail du matériel type idéal pour votre formation :

Conseil matériel (Palmes /masque/ tuba) :



Palmes MARES jaunes



Masque SUBEA



Tuba frontal NABAIJI

 **HEBERGEMENT** (A la charge des candidats)

→ Pour les candidats ayant besoin d'un logement, nous vous proposons :

BNSSA sur 7 jours ou sur 4 jours (+ examen le 5^{ème} jour)

Internat du lycée de Borda (5mn à pied du lieu de formation)

Adresse : 7 avenue Paul Doumer, 40100 Dax

Contact et tarif : Voir avec le responsable de la formation

Formations PSE 1 et 2

Hôtel de la Côte d'Argent (3mn à pied du lieu de formation)

Adresse : avenue du général de Gaulle à Seignosse

Contact : 05.58.72.80.01

Camping Capfun Clown Océan (7mn en voiture du lieu de formation)

Adresse : 40 Avenue de Sparben, route de Soustons, 40230 Tosse

Contact : 05.58.43.03.03

RESTAURATION

L'association **SUD OUEST SECOURISME** a établi un partenariat avec le restaurant le **DROP'IN** afin de permettre à tous nos candidats de bénéficier d'un repas cuisiné pendant la formation et éviter ainsi tout déplacement.



Tarif : 15 euros/repas* (comprenant un plat et un dessert)

*non –compris dans le montant de la formation

**Dossier d'inscription à retrouver sur
www.sudouestsecourisme.com
et à retourner à l'adresse suivante :**

**ROSSIGNOL Kevin, 16 avenue Marcel Cerdan,
40510 Seignosse**

Contact responsable formation :



Kevin Rossignol : 07 83 82 50 52

Mail : kevin.bnssasudouestsecourisme@gmail.com

